

An aerial photograph of a village with a prominent church tower, set against a backdrop of a river valley and forested hills under a cloudy sky. The text is overlaid on the image.

"LOU BADAOU"

BULLETIN MUNICIPAL

LE CASTELLET

N° 12

JANVIER 2003

"LOU BADAOU"
Janvier 2003

SOMMAIRE

EDITORIAL
Page 1

LES PROJETS EN COURS
Pages 2 et 3

INFO SERVICE CIVISME
Page 4

ETAT CIVIL 2002
Page 5

METEOROLOGIE
Page 6

LE CASTELLET DE 1901
Pages 7 et 8

HOMMAGE A RENE BARRAS
Page 9

Ce premier numéro se veut un coup d'essai, il a pu être réalisé grâce à la compétence et la gentillesse d'Alan Garcia.

Merci de faire remonter vos impressions et suggestions à l'équipe municipale.



EDITORIAL

Dans les années 70, 80 un bulletin d'information du Conseil Municipal était diffusé sur la commune du Castellet.

Le 11 octobre 2002, lors de la dernière réunion du Conseil Municipal, il a été décidé de proposer de nouveau un bulletin de liaison aux habitants du village. Malheureusement depuis cette date, René BARRAS notre maire nous a quitté. C'est lui qui a été à l'initiative du premier journal. En hommage à sa mémoire, nous avons décidé de conserver le titre qu'il avait choisi.

« *Lou Badaou* » est le surnom donné par nos voisins aux castellians. *Bader* signifie regarder le temps et les gens qui passent. Les *Badaous* sont donc des gens curieux. Avant que la déviation n'existe, le passage de tous les véhicules se faisait dans la rue principale du village. Nos anciens aimaient bien paraît-il, voir « ce mouvement ».

Les précédents bulletins sont en cours de réédition et seront bientôt consultables à la bibliothèque communale.

Cette première reprise du « Badaou » présente certainement des carences. Vous n'allez pas retrouver tous les sujets qui vous préoccupent. Mais nous essaierons de répondre à toutes vos questions.

Nous vous souhaitons bonne lecture

Nous vous présentons tous nos vœux pour la nouvelle année, ainsi qu' à tous ceux que vous aimez.



LES PROJETS EN COURS

Il faut savoir qu'à partir du moment où une subvention a été attribuée à la commune, les travaux doivent commencer dans les 2 ans qui suivent cette attribution. Mais 5 ans après le début des travaux, la réalisation doit être terminée sous peine de retrait de la subvention.

· Logement social

Il s'agit de la maison au dessus du parking des Bernards. Elle a été terminée juste avant Noël pour un montant de 90 000 € HT. 32 000 € proviennent d'une subvention d'état, le reste provient d'un emprunt dont les remboursements seront couverts par la location de ce logement qui par ailleurs est déjà loué.



· Agrandissement de la bibliothèque

La bibliothèque a été agrandie à l'étage sur l'ancienne maison Dalquier. Elle sera désormais pourvue de toilettes, d'un bureau et d'une petite salle. 15 000 € du Conseil Général et 6 000 € du Conseil Régional financent le coût des travaux.

· Réfection d'un gîte aux Itardes

Une première somme de 10 000 € a été empruntée à taux zéro au Conseil Général. Le reste devrait être pris sur les fonds libres de la commune. Tout dépendra du montant des devis fournis.

· Restauration de l'aire de Battage

33 200 € ont été prévus pour ce projet, 11 800 € seront versés par le C.G. et 13 415 € par le C.R. Les travaux ont déjà commencés, nous avons donc 5 ans pour terminer ce projet.

· Aménagement de la rue du four vieux

C'est la ruelle qui va de la placette de l'église vers l'usine AMGC. 20 000 € sont prévus pour cet aménagement. 1 526 € du C.G, 5 945 € du C.R. et 5 945 € de l'état. 6 070 € seront pris en charge par la municipalité. A noter que les travaux ont déjà commencé par la mise en place de réverbères.



· Réparation des vitraux de l'église

Le coût s'élèvera à 7 873 € HT. 3 149 € sont déjà subventionnés par le C.G. On attend une réponse du C.R. Le devis comprend la mise en place d'un grillage protecteur.



· Jardinières

Pour l'embellissement du village 14 700 € sont prévus. 4 410 € sont d'ores et déjà accordés par le C.R. On attend une réponse du C.G. Cette somme est prévue pour l'achat de jardinières suspendues et posées.

· Enrochement du lac de lagunage et du lac de pêche

Le devis pour ces deux enrochements s'élève à 15 500 €. 3100 € sont pris en charge par le C.G. et 6 200 € par le C.R.

· Salle Multi-activités

Ce projet se traitera en 2 parties :

- D'abord l'achat de la maison contiguë à la mairie pour la somme de 22 867 € dont 13 721 € sont subventionnés par le C.R.

- Ensuite aménagement d'une salle multi-activités pour la somme de 54 210 €. 16 353 € sont attribués par le C.R. ; le même montant sera versé par l'état et le CG doit rendre sa réponse d'ici peu.

· Aménagement de la maison Grouiller

Les demandes de subventions viennent de partir, les réponses arriveront courant 2003.

Comme vous pouvez le constater, pour une commune comme la notre, obtenir une subvention n'est pas la chose la plus difficile. Ce qui est difficile par contre c'est de pouvoir financer ce qui reste à notre charge, sans compter que souvent la subvention n'est versée qu'après paiement des travaux. Il faut de plus échelonner les projets pour que la trésorerie de la commune n'ait pas à souffrir des avances à faire.

Le gros problème de cette année reste la fermeture de notre décharge municipale. Il faudra donc résoudre le problème des ordures ménagères mais ceci devra se faire dans le cadre de l'intercommunalité avec Puimichel et Entrevennes.



INFO - SERVICE – CIVISME

- Mairie

La secrétaire de Mairie, Mme BELAÏD, se tient à votre service du lundi au vendredi, le matin de 8h à 12h.

☎ 04 92 78 74 03

📠 04 92 79 62 38

- Ordures Ménagères

Le ramassage se fait les lundis et vendredis matins. En juillet et août un ramassage supplémentaire a lieu le mercredi.

Les poubelles à papier installées dans le village NE DOIVENT EN AUCUN CAS servir de poubelles pour les ordures ménagères.

Les personnes partant au milieu du week-end peuvent laisser leurs poubelles dans des conteneurs prévus à cet effet devant le garage communal, cela évitera les sacs éventrés par les animaux errants et facilitera le travail Mr MACHU.

Nous rappelons que des conteneurs de tri sélectif pour le recyclage papier - plastique - verre sont mis en place à côté de l'usine AMGC. Prenez l'habitude de vous en servir car le coût des ordures ménagères sera facturé au poids (on parle de 90 € la tonne !) lorsque le plan départemental sera mis en place.

- Bibliothèque

Horaires d'ouverture :

- lundi 16h30-18h30

- jeudi 16h-18h

Attention, ces horaires changeront à partir du 1^{er} février 2003.



Les nouveaux horaires seront

- mardi 16h-18h

- samedi 14h-16h.

Le prêt de livre est gratuit.

Au passage, un grand merci à tous ceux qui s'occupent bénévolement du fonctionnement de la bibliothèque.

- Elections

Afin de compléter le conseil municipal, les électeurs sont appelés à élire le 11^{ème} conseiller le 12 janvier 2003 de 8h à 18h dans la salle polyvalente du village. La liste électorale qui servira de base sera celle du 1^{er} mars 2002. Les personnes qui auront eu 18 ans en 2002 ou qui auront emménagé au Castellet cette année-là auront droit de vote qu'à condition d'avoir obtenu une dérogation du juge du tribunal d'instance de Digne.

Si à l'issue du scrutin personne n'a obtenu plus de 25% des voix du nombre des électeurs inscrits, un deuxième scrutin aura lieu le 19 janvier.

- Exposition Photos

Le 10 août 2003, nous organisons une expo photo « L'école du Castellet d'hier à aujourd'hui ». Nous recherchons des photos de groupe d'élèves, des cahiers et des objets anciens.

S'adresser à :

- Annie Giraud 04 92 78 73 72

- Isabelle Bonnafoux 04 92 79 62 29

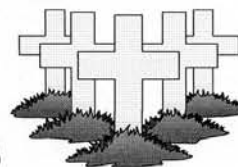
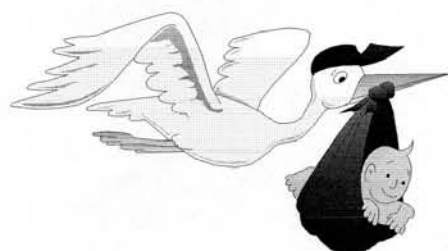
ETAT CIVIL 2002

NAISSANCES

Cette année la cigogne a déposé deux adorables bouts de chou au Castellet. Thomas MACHU est arrivé aux Itardes le 16 février, il est le premier bébé au foyer de Sandrine et Eric MACHU. Coralie LEVIER a rejoint Anthony son grand-frère le 14 mai chez Eric LEVIER et Isabelle BENOUENNANE en haut de la Coussière.

Nous avons aussi rencontré des grands-parents très fiers de leurs nouveaux petits-enfants. Le 5 février Chloé LAURENT a fait la joie de André et Gilberte LAURENT. Henri et Marie-Ange GARCIA sont désormais un papi et une mamie comblés depuis le 28 février avec la venue de leur premier petit-fils Pierre. Le 11 juillet Pierrot et Ninou KOCH nous ont appris la naissance de Guillaume. Enfin, le 2 septembre, Jade PENALVA a été accueillie avec bonheur par sa grand-mère Monique PEYRIC.

Toutes nos félicitations aux nouveaux parents.



DECES

Nous avons eu la tristesse de voir disparaître plusieurs personnes cette année encore. Jean GUIRAND est décédé le 28 mars, il avait 81 ans. Martine DUTERTRE née en 1958 a disparu le 1 avril. Inès FERAUD s'en est allée le 22 avril à l'âge de 79 ans. Le 25 septembre notre doyenne Berthe GRANIER âgée de 98 ans disparaissait. René BARRAS maire du Castellet, vice-président du Conseil Régional PACA nous a quittés le 24 novembre, il avait 74 ans.

Nous adressons nos sincères condoléances aux familles frappées par ces deuils.



MARIAGE

Le 14 septembre l'église du village s'est donnée des airs de fête pour accueillir Marie -Laure GAZIELLO et Stéphane NOSZKOWICZ, le mariage civil ayant été célébré en Haute-Savoie.

Marie-Laure est la fille de Viviane et Jean-Claude GAZIELLO et la petite-fille de Fifi et Fernand REBOUL.

Nous souhaitons une belle et longue route aux jeunes mariés.

☀ ☀ METEOROLOGIE ☀ ☀

La météo est une de nos préoccupations quotidiennes. Le temps influe sur notre humeur et agit sur notre santé. Depuis 1961, un poste d'observation est installé au Castellet. Il fait partie des 42 postes du réseau climatologique des Alpes de Haute-Provence.

Clément et Lucette GIRAUD ont pris la succession de Berthe GRANIER. Marie BEAUDUN s'est occupée la première de ce poste.

Ils mesurent les précipitations dans un pluviomètre. Une hauteur d'eau recueillie de 1 mm signifie qu'après la précipitation, en l'absence de ruissellement, d'absorption ou d'évaporation la hauteur d'eau serait de 1 mm, soit 1 litre par mètre carré.

En 2001, il est tombé 627 mm d'eau.

En 2000, 817 mm ont été mesurés.

Si nous comparons ces chiffres avec les hauteurs d'eau recueillies depuis 40 ans, nous constatons que 1987 a été l'année la plus arrosée avec 982 mm. En 1967, seulement 394 mm sont tombés.

La pluviosité annuelle moyenne à l'échelle du globe est de 1130 mm (avec bien sûr des variations considérables selon les endroits de la planète.)

Le temps serait-il détraqué ou avons-nous tendance à oublier un peu trop vite les anomalies météorologiques passées ?

LES PRECIPITATIONS AU CASTELLET EN 2002

Janvier	30 mm
Février	64 mm
Mars	31 mm
Avril	53 mm
Mai	239 mm
Juin	30 mm
Juillet	33 mm
Août	83 mm
Septembre	75 mm
Octobre	60 mm
Novembre	177 mm
Décembre	46 mm

TOTAL : 921 mm



LE CASTELLET EN 1901

Ils s'appellent Lazare, Toussaint ou Anastasie. Ils habitent le village, Taillas ou Le Colombier. Ils labourent la terre, la bugade sèche au soleil. Les cris des enfants résonnent dans les rues...En 1901 206 habitants sont recensés au Castellet.

Ce recensement retrouvé dans les Archives a été le point de départ d'une exposition photos qui s'est tenue le 10 août à la mairie. Ceci a pu être possible grâce aux familles qui ont aimablement confié les photos de leurs ancêtres. Nous les remercions infiniment. Il nous est impossible de toutes les citer.

Nous avons retrouvé 50 visages, 50 sur les 206 personnes qui ont écrit une page de l'histoire de notre village en 1901. Cette exposition photos a été dédiée à leurs descendants.

Puisse ce travail de mémoire permettre aux nouveaux arrivants de mieux connaître notre village.

Pour que le passé éclaire l'avenir.

Nous vous proposons, au fil des bulletins municipaux, de découvrir Le Castellet tel qu'il était il y a 100 ans.

POPULATION

La France compte 38 960 000 habitants en 1901.

Dans le département des Basses-Alpes, 115 021 personnes sont recensées.

LE CASTELLET	206 habitants
ORAISSON	1899 habitants
ENTREVENNES	388 habitants
PUIMICHEL	426 habitants

Au Castellet la population est répartie de la façon suivante :

LE VILLAGE	112 habitants
LES BACHELAS	22
COMBE-CROIX	4
CHATEAU-LEVIN	1
MILAN	6
TAILLAS	36
NOTRE-DAME	8
LE COLOMBIER	6
VALBONNETTE	6
CADARE	5
LE PAVILLON	3

L'ETAT CIVIL DE 1901

Sur les registres de l'état civil en 1901, ont été enregistrés : 4 naissances, 2 mariages et 7 décès.

NAISSANCES

10 avril : Jeanne BEAUDUN
26 avril : Marcel REYNIER
7 juillet : Marie Marcelle ESMIOL
11 juillet : Germaine CORRIOL

19 juin : Joseph BLANC 75 ans
15 août : Elodie ESTELLE 16 ans
10 septembre : Henry D'ANTOINE
DE TAILLAS 10 mois
26 septembre : Joseph CHAUVIN
62 ans
5 novembre : Germaine CORRIOL 3
mois

MARIAGES

9 février : Maurice ESMIOL 24 ans
avec Léonie RICHAUD 24 ans
27 avril : Joseph Félicien BARRAS
40 ans avec Marie-Léonie
SIGNORET 27 ans

La mortalité infantile est très importante au début du 20^{ème} siècle, sur les 7 décès enregistrés 4 sont des enfants. Pourtant la population est jeune. La répartition en fonction de l'âge est la suivante :

DECES

30 mai : AURIC enfant mort-né fils
de Félicien AURIC et de Victorine
BANON
1^{er} juin : Victorine BANON 40 ans
femme de Félicien AURIC

De 0 à 10 ans	32
De 11 à 40 ans	90
De 41 à 60 ans	59
+ de 60 ans	25



ADIEU RENE

Le 24 novembre 2002, ton cœur a cessé de battre, épuisé par la terrible lutte que tu menais contre la maladie. Et nous voilà, nous tous, Castellians orphelins.

Le 10 décembre 1927, tu es la sixième génération de BARRAS à voir le jour au Castellet. Raoul et Hélène, tes parents, t'inculquent des valeurs morales et humaines que tu mettras en pratique tout au long de ta vie. Le 10 octobre 1953, à Estoublon, Lisette devient ton épouse, admirable de patience et de dévouement, toujours présente à tes côtés, les bons et les mauvais jours.

Le 14 mars 1965, tu es élu maire du Castellet. Les électeurs te renouvellent leur confiance pendant 37 années, de quoi aiguïser bien des envies.

Comme on aimait t'entendre dire tes discours teintés d'humour ou raconter tes farces d'enfant ! Mais nous savions tous que nous pouvions compter sur ton soutien, écouter tes conseils bien au-delà de ta fonction de maire.

Tes multiples activités t'éloignent souvent du Castellet.

Pourtant farouchement attaché à tes racines, ton désir le plus profond est que le village prospère en préservant son patrimoine, ce patrimoine dont tu étais si fier.

Des projets pleins la tête, tu aurais pu vivre encore un peu pour les réaliser. Et puis nous aurions tellement voulu fêter tes 100 ans.

Gra-merci René per ce qu'aves douna.

Les Badaous te saluent et te disent merci.

Texte paru dans La Provence le 27 novembre 2002 .

Les discours prononcés lors des obsèques de René BARRAS sont disponibles à la mairie.

